

AVENANT N°1

(...)

ART. 3 – OUVERTURE

Le Championnat de France des Régions d'Enduro est ouvert prioritairement :

- aux Ligues régionales responsables de la sélection de leurs équipes :

Trophée : constituée de 3 pilotes licenciés dans la même ligue

Junior : constituée de 3 pilotes licenciés dans la même ligue âgés de moins de 23 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours. **Les pilotes féminines concourant dans la catégorie Ligue Junior doivent être âgées de moins de 24 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.**

- aux Comités Motocyclistes Départementaux ;
- aux teams (marchands de motos, importateurs, écuries, etc..) composés de trois licenciés de leur choix ;
- aux clubs affiliés représentés par trois pilotes titulaires d'une licence délivrée par le club (il est impératif que les trois pilotes soient du même club) ;
- individuels.